

PERMANENCES JURIDIQUES

Un point d'accès aux droits gratuit
à l'Institut Bergonié

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

www.bergonie.fr ou au 05.56.33.33.61
service.social@bordeaux.unicancer.fr



L'Institut Bergonié propose aux patients et/ou aux accompagnants des permanences juridiques dispensées par des avocats du Barreau de Bordeaux.

Ces entretiens confidentiels sont gratuits et accessibles sur rendez-vous.



**LES PERMANENCES JURIDIQUES ONT
LIEU LE 3^{ÈME} VENDREDI DE CHAQUE MOIS
DE 14H À 17H**

EN 2024

> 19 janvier
> 16 février
> 15 mars

> 19 avril
> 17 mai
> 21 juin
> 19 juillet

> 20 septembre
> 18 octobre
> 15 novembre
> 20 décembre



LIEU

Rendez-vous au Service Social

